

Paris, le 5 avril 2022



REJOIGNEZ-NOUS



PRIMES DE TRACTION

PÉRENNISER ET AMÉLIORER

LES PRIMES DE TRACTION, C'EST COMPLEXE ? PAS EXACTEMENT !

Contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre, le système de primes de traction n'est pas compliqué ou obsolète !

La FGAAC-CFDT demeure très attachée à ses acquis et au principe de solidarité existant entre les réseaux et les roulements, via le mécanisme de la prime complémentaire.

En revanche, la FGAAC-CFDT est d'accord pour dire que certains états sont difficiles à déchiffrer, et que le mode de calcul de certains éléments constitutifs de la prime de traction, notamment celui de la prime de présence pourrait être simplifié ! ☺☺☺

C'EST POUR CETTE RAISON QUE LA FGAAC-CFDT NE REVENDIQUE PAS UNE REFONTE DU SYSTÈME DE PRIMES, MAIS SA SIMPLIFICATION !



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



www.fgaac-cfdt.fr



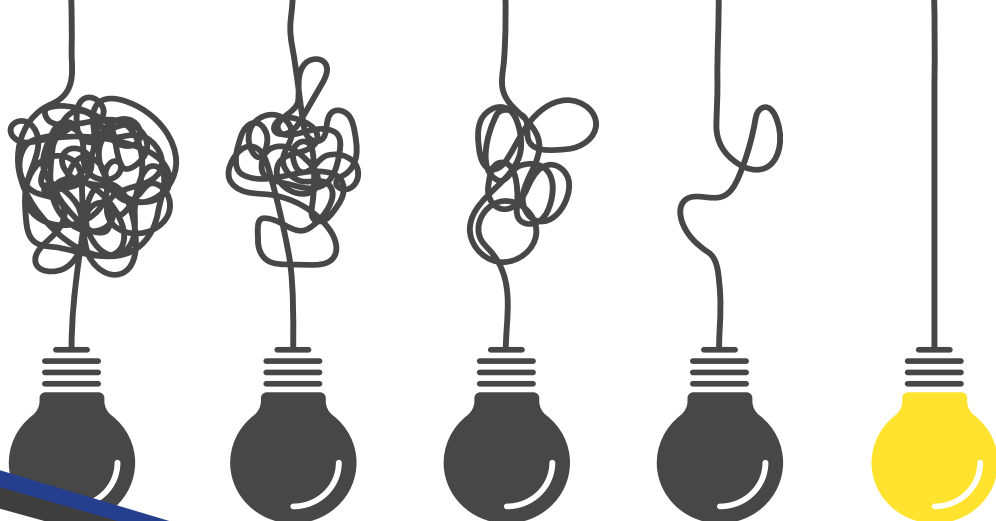
fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel



LA FGAAC-CFDT A PRÉSENTÉ SON PROJET DE SIMPLIFICATION DU SYSTÈME DE PRIMES DE TRACTION :

La FGAAC-CFDT a été reçue ce jour par la Direction de la Traction dans le cadre d'une audience dont l'objet était d'échanger sur le système de primes de traction.

La FGAAC-CFDT a présenté son projet de simplification et d'amélioration du système de primes de traction. Elle en a également profité pour rappeler à la Direction ses principales revendications catégorielles en matière de revalorisation des primes de traction.

FOCUS SUR LES PROPOSITIONS DE LA FGAAC-CFDT POUR SIMPLIFIER ET AMÉLIORER NOS PRIMES DE TRACTION :



DÉCOUVREZ NOS DIX GRANDES REVENDICATIONS CATÉGORIELLES

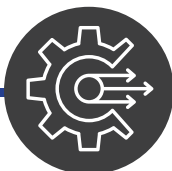


SIMPLIFIER LES ÉTATS POUR LES RENDRE PLUS LISIBLES :

Aujourd'hui nos états reprennent des codes, qui renvoient à des informations censées être affichées dans les dépôts, ou reprises dans les textes référentiels.

Certains éléments, ne sont détaillés sur aucun document, ce qui contribue à apporter de la confusion.

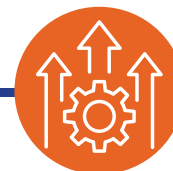
La FGAAC-CFDT porte un projet de refonte des états, permettant à chacun de les lire et de les comprendre plus aisément.



FAIRE ÉVOLUER LE CALCUL DE LA PRIME DE PRÉSENCE :

Concernant la prime de présence, la FGAAC-CFDT propose d'abandonner la ventilation par quart de journée en fonction du code d'utilisation, et de calculer le temps à primer à la minute, sur la JS et non plus sur le mois.

Le mode de calcul actuel complexifie inutilement les choses, car les barèmes appliqués après ventilation sont identiques !



AMÉLIORER LE CALCUL DE LA PRIME GARANTIE :

La FGAAC-CFDT propose de revaloriser le coefficient de la prime garantie et de faire évoluer son mode de calcul à la journée de service et non plus lissé sur le mois comme actuellement.

Cette évolution permettrait de réduire les écarts entre les primes de traction et d'améliorer les conditions de rémunération des conducteurs.